* Les pronoms :
* Le pronom : est un mot qui sert à remplacer un syntagme nominal.
* Les pronoms personnels : je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles.
* Atonique : moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles.
* Les pronoms démonstratifs : celui, celui-ci. Celui-là, celle, celle-ci, cela, ceux, ceux-à, ceux-là, celles, celles-ci, ceux-là, celles, celles-ci, cela, ce, ceci.
* Les pronoms possessifs : le mien, la mienne, les miennes, le tien, la tienne, les tiennes, le sien, la sienne, les siennes, le nôtre, la nôtre, les nôtres, le votre, la votre, les vôtres, le leur, la leur, les leurs.
* Les pronoms indéfinies : on, quelqu’un, personne, quelque chose, rien, quelques une(e), plusieurs, certain, certaines, chacun, chacune, aucun, aucune, le même, les mêmes, n’importe qui, n’importe quoi, lequel, laquelle.
* Les pronoms relatifs : qui, que, dont, où, laquelle, lequel, auquel, aux quels, lesquelles, lesquels.